



Animation

Écoutes musicales

Rencontre avec la musique à partir de thèmes choisis par les participants. (Exemples : la chanson française, le jazz, le rock, la musique de film, l'opéra, l'opérette, la mélodie française...)

Une heure trente de dialogues, de commentaires, de documents sonores, visuels, d'animations.



Deux formules :

- Un cycle qui se déroule sur trois ou quatre séances (un thème par trimestre) et qui peut se clore par un « concert/animation » où l'artiste invite à découvrir sa spécialité.
- Un concert/animation qui permet une approche « vivante » du thème choisi : un artiste (ou plusieurs) qui interprète, des commentaires, une présentation ludique et conviviale.

Dans le cadre d'une médiathèque ou d'une discothèque, les ateliers permettent l'emprunt de documents sonores disponibles dans la structure, à l'issue des séances.

Un document écrit remis à chaque participant résume les principales étapes du cycle ou du concert/animation et les commentaires essentiels. Ouverte à tous, l'écoute musicale ne nécessite aucune connaissance particulière. Possibilités d'ateliers d'écoute envers les enfants.

Cet atelier peut se concevoir dans une programmation annuelle, autour d'un thème de la structure.

Son propos : « découvrir » le monde sonore et musical en un moment privilégié d'écoute, de dialogue, d'échange.

Martine DUDRAGNE :

docteur en Musicologie, elle a été directrice du Conservatoire à Rayonnement communal de Villiers-sur-Marne. Présidente de l'ADEM, arrangeur, elle est percussionniste et animatrice de l'ensemble Tourneville. Formatrice aux méthodes actives, ex-professeur à l'Education Nationale et percussionniste, Martine anime et encadre des stages de pédagogie musicale et danses traditionnelles depuis 1974.

Cette animation nécessite une salle calme et fermée, disposant également d'un espace scénique de 5m² minimum. Elle s'adresse particulièrement aux structures accueillant du public intergénérationnel, aux bibliothèques, médiathèques, centres culturels, milieu hospitalier, centre de soins, EHPAD...

Durée d'une séance : 30 à 40 minutes.

Groupe de 20 personnes maximum, de 2 à 99 ans.

Plusieurs séances possibles dans la journée.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉVEIL MUSICAL

Contact : Tél : 01 49 30 94 67 - E-mail : association.adem@orange.fr - www.assadem.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Agrément Jeunesse et Sports - N° formation continue

La certification qualité Qualiopi a été délivrée à l'association au titre de la catégorie suivante : Actions de formations

